FORUM DU DEVELOPPEMENT DURABLE _ 6e ÉDITION

FDD6_THEME : « Collectivités territoriales et durabilité : des solutions locales pour un avenir prospère et inclusif. »

RAPPORT GÉNÉRAL

Bamako, les 06 et 07 octobre



RAPPORTAGE
Adama MOUNKORO
Chargé de projet
Cabinet CICF

TABLE DES MATIERES

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DU CICF 2
I. FICHE SYNTHÈSE EXÉCUTIVE 3
II. SIGLES ET ABRÉVIATIONS 6
III. INTRODUCTION 7
IV. OBJECTIFS DU FORUM 7
V. RÉSULTATS ATTENDUS 8
VI. ORGANISATION ET DÉROULEMENT 8
VII. RÉSUMÉ DES PANELS THÉMATIQUES 12
PANEL 1 : CAPITAL HUMAIN, JEUNESSE ET EMPLOIS DURABLES 12
PANEL 2 : RÉSEAUX ET TERRITOIRES 13
PANEL 3 : GOUVERNANCE, POLITIQUES PUBLIQUES ET FINANCE DURABLE 14
PANEL 4 : ÉCONOMIE LOCALE, CHAÎNES DE VALEUR ET INCLUSION SOCIALE 14
PANEL 5 : MARCHÉ CARBONE, RESSOURCES ET ENVIRONNEMENT 16
PANEL 6 : MINES ET DÉVELOPPEMENT LOCAL 18
VIII. RECOMMANDATIONS PRINCIPALES 21
IX. CONCLUSION 23
X. REMERCIEMENTS 24
XI. ANNEXES 26

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DU CICF



La sixième édition du Forum du Développement durable (FDD6) s'est tenue dans un contexte où la décentralisation climatique et la souveraineté économique des territoires ne constituent plus de simples options, mais des impératifs absolus de survie et de prospérité pour le Mali. En réunissant à Bamako plus de 200 acteurs clés – représentants de l'État, élus locaux, dirigeants du secteur privé, partenaires techniques et financiers, et institutions universitaires –, ce forum a démontré la vitalité d'une ingénierie territoriale endogène.

À l'heure où les défis environnementaux exigent des réponses concrètes, le FDD6 a permis la formulation d'une ambition majeure : fédérer les énergies autour d'une alliance tripartite pragmatique (État, Collectivités, Secteur Privé) et mobiliser des leviers financiers innovants, à l'instar du marché carbone et des fonds verts. Le présent rapport général retrace non seulement la substance des riches échanges de ces deux journées, mais formalise également une feuille de route opérationnelle. Il appartient désormais à notre commission de suivi et à l'ensemble des parties prenantes de transformer ces engagements en réalisations tangibles pour nos communautés.

BERTHÉ Minian BENGALY

I. FICHE SYNTHÈSE EXÉCUTIVE

N°	Indicateur clé	Résultat
1	Acteurs et décideurs de haut niveau mobilisés	200
2	Panels thématiques de haut niveau scientifique et technique organisés	6
3	Banques et institutions financières majeures mobilisées	6
4	Écoles supérieures et universités en compétition pour le Challenge universitaire	4
5	Établissement lauréat du Challenge universitaire	ESPGM

La sixième édition du Forum du Développement durable (FDD6) constitue une occasion importante de renforcer la décentralisation, d'accélérer la transition écologique et de consolider la résilience des territoires au Mali. Dans un contexte marqué par l'exposition des collectivités territoriales aux effets des changements climatiques, le Forum a favorisé le dialogue entre les acteurs publics, le secteur privé et les Partenaires techniques et financiers (PTF), autour des moyens de promouvoir un développement durable adapté aux réalités locales.

Les échanges ont notamment mis en évidence le rôle central des collectivités territoriales dans la planification et la mise en œuvre des initiatives environnementales et de développement. Ils ont également souligné l'importance de renforcer leurs capacités à identifier les besoins, à élaborer des projets, à mobiliser des financements et à assurer leur suivi. Ainsi, la durabilité et la résilience des territoires maliens reposent en partie sur la capacité des acteurs locaux à concevoir et à conduire des actions adaptées à leurs priorités, en collaboration avec l'État, le secteur privé et les partenaires au développement.

Vue d'ensemble synthétique de la 6e Édition

ÉLÉMENT	DÉTAIL
Événement	Forum du Développement durable – 6e édition (FDD6)
Dates & Lieu	06 & 07 Octobre 2026, Siège du Conseil National du Patronat du Mali (CNPM), Bamako, Mali
Thème général	« Collectivités territoriales et durabilité : des solutions locales pour un avenir prospère et inclusif »
Organisateur	Centre International pour le Conseil et la Formation (CICF) en partenariat avec le Projet de Restauration des Terres Dégradées au Mali (PRTD)
Coordination de la couverture médiatique	SPIRIT McCANN
Objectif principal	Créer un espace national de dialogue stratégique et d'ingénierie territoriale pour promouvoir des solutions locales bancables, renforçant la durabilité, la résilience et l'attractivité des collectivités.
Profil des participants (200)	Représentants ministériels (MEADD, Ministère des Mines), Agences nationales (AEDD, ANERB), Élus locaux et Cadres territoriaux (Maires, Présidents de Conseil de Cercle/Région), Dirigeants du Secteur Privé (CNPM, BNDA, BMS SA, BDM SA, CBI, Fofy Industries, Compagnies minières), PTF (Banque Mondiale), Experts Climat/MRV, Universités et Chercheurs.
Résultats clés	Renforcement des compétences locales en maîtrise d'ouvrage environnementale ; meilleure articulation territoriale avec le PRTD-Mali ; recensement des guichets de financement climatique ; structuration du Challenge Universitaire.
Recommandations majeures	Intégration d'indicateurs de durabilité dans les PDSEC ; territorialisation de la finance carbone (Art. 6) ; renforcement des mécanismes MRV locaux ; création de la Commission permanente de suivi des recommandations du FDD6.

Evaluation de la portée stratégique

La valeur ajoutée du FDD6 réside dans l'affirmation d'une volonté de structurer une alliance tripartite entre le secteur privé, représenté par le CNPM, le Projet de Restauration des Terres Dégradées au Mali (PRTD-Mali), et les collectivités territoriales. Cette dynamique traduit une ambition de dépasser la logique traditionnelle d'interventions cloisonnées au profit d'une approche concertée et complémentaire. Elle ouvre la perspective d'une synergie dans laquelle les ressources techniques et financières du PRTD-Mali pourraient contribuer à répondre aux besoins de restauration des terres, tandis que le secteur privé serait appelé à apporter son expertise, son ingénierie et ses capacités d'investissement au développement d'infrastructures vertes communales. Au-delà d'une opérationnalisation déjà acquise, le FDD6 met ainsi en avant une volonté de convergence des acteurs et des ressources, avec pour ambition de faire de la restauration des terres un levier de développement économique local, de création d'emplois verts et de génération de valeur ajoutée au bénéfice des populations.

Afin d'assurer une parfaite lisibilité analytique des travaux et d'harmoniser le vocabulaire institutionnel utilisé dans ce rapport, la section suivante dresse le répertoire codifié des sigles et concepts techniques.

II. SIGLES ET ABRÉVIATIONS

SIGLE / ABRÉVIATION	SIGNIFICATION
ABS	African Business School Université
AEDD	Agence de l'Environnement et du Développement durable
ANERB	Agence Nationale des Énergies Renouvelables et des Bioénergies
ANICT	Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales
APBEF	Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers du Mali
BDM SA	Banque de Développement du Mali
BMS SA	Banque Malienne de Solidarité
BNDA	Banque Nationale de Développement Agricole
CBI	Coris Bank International
CDN	Contribution Déterminée au niveau National
CICF	Centre International pour le Conseil et la Formation
CNPM	Conseil National du Patronat du Mali
ESPGM	École Supérieure de Gestion et de Management
FACI	Fonds d'Appui aux Collectivités Inclusives
FDD6	Forum du Développement durable – 6e édition
GDT	Gestion Durable des Terres
ITIE	Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
MACC	Malian Alliance for Clean Cooking
MEADD	Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable
MRV	Mesure, Reporting et Vérification
PAGF	Plan d'Action pour la Gestion Forestière
PAGP	Plan d'Action et de Gestion Partagée
PDSEC	Plan de Développement Social, Économique et Culturel
PRTD	Projet de Restauration des Terres Dégradées au Mali
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RSE	Responsabilité Sociétale des Entreprises
SNEDD	Stratégie Nationale de Développement durable
UNIGDD	Université de Gestion et du Développement durable

III. INTRODUCTION

Le Mali est confronté à d'importants défis environnementaux, économiques et sociaux, parmi lesquels la dégradation des terres, les effets du changement climatique et l'insuffisance des opportunités économiques et d'emploi, notamment pour les jeunes et les femmes. Ces défis appellent des réponses cohérentes et adaptées aux réalités locales, capables de concilier la préservation des ressources naturelles, l'inclusion sociale et la création de richesses.

Dans ce contexte, les collectivités territoriales occupent une place centrale dans la promotion du développement durable. Le renforcement de leurs capacités en matière de gouvernance, de planification territoriale et de mobilisation des ressources financières constitue un levier essentiel pour concevoir et mettre en œuvre des initiatives de développement local durables et inclusives.

C'est dans cette perspective que le **Centre international pour le conseil et la formation (CICF)**, en partenariat avec le **Projet de restauration des terres dégradées au Mali (PRTD)**, organise la sixième édition du Forum sur le développement durable (FDD6), autour du thème : **« Collectivités territoriales et durabilité : des solutions locales pour un avenir prospère et inclusif »**.

Le FDD6 entend renforcer le dialogue et la concertation entre les parties prenantes, valoriser le capital humain, favoriser la création d'emplois durables et promouvoir une gestion responsable des ressources naturelles. Il offre ainsi un cadre d'échanges et de partage d'expériences destiné à faire émerger des solutions concrètes, en phase avec les besoins et les priorités des territoires.

Le Forum s'inscrit également dans le cadre des grandes orientations stratégiques nationales, notamment la vision **« MALI KURA ŊƐTAASIRA KA BƐN SAN 2063 MA »**, la **Stratégie nationale de développement durable (SNEDD 2024-2033)** et la **Contribution déterminée au niveau national (CDN) de troisième génération**. Ces cadres stratégiques définissent les orientations du Mali en matière de développement durable, de transition écologique et de lutte contre les changements climatiques.

IV. OBJECTIFS DU FORUM

Conçu comme une feuille de route, le FDD6 vise à combler l'écart entre les orientations stratégiques nationales et leur opérationnalisation sur le terrain local, en arrimant la vision globale de la transition écologique aux réalités socio-économiques des collectivités.

Objectif Général

Créer un espace national de dialogue et de partage d'expériences permettant d'identifier et de promouvoir des solutions concrètes pour renforcer la durabilité, la résilience et l'attractivité des territoires maliens.

Objectifs Spécifiques

Le FDD6 visait notamment à :

- Promouvoir une vision intégrée du développement local durable ;
- Renforcer le dialogue entre collectivités territoriales, secteur public, secteur privé et communautés ;
- Mettre en lumière les opportunités liées à la restauration des ressources naturelles et à la transition écologique ;
- Valoriser les initiatives innovantes contribuant au développement des territoires ;
- Favoriser la réflexion sur l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes au niveau local ;
- Explorer les mécanismes de financement du développement territorial durable ;
- Renforcer la compréhension des opportunités et enjeux liés au marché carbone ;
- Promouvoir une meilleure intégration des dimensions sociales, économiques et environnementales dans les politiques territoriales ;
- Favoriser la création de partenariats entre acteurs publics, privés, techniques et financiers.

L'atteinte de ces objectifs est de nature à transformer la gouvernance locale. En investissant la maîtrise d'ouvrage communale d'outils prospectifs et d'ingénierie financière, le Forum promeut l'émergence de territoires attractifs, capables rendre endogène le Développement durable et d'absorber les chocs environnementaux.

V. RÉSULTATS ATTENDUS

À l'issue du FDD6, les résultats suivants étaient attendus :

- Une meilleure compréhension des enjeux liés au développement local durable ;
- Une meilleure articulation entre développement économique, inclusion sociale et préservation de l'environnement ;
- Une valorisation des initiatives territoriales innovantes ;
- Une meilleure compréhension des opportunités liées aux marchés carbone et au financement climatique ;
- Une mise en relation renforcée entre collectivités, entreprises, communautés et partenaires ;
- L'identification de pistes de collaboration et de financement ;
- Des recommandations concrètes en faveur du Développement durable des territoires ;
- Une capitalisation des échanges pouvant contribuer à alimenter les réflexions et politiques publiques.

VI. ORGANISATION ET DÉROULEMENT

Pendant deux journées intensives, les 06 et 07 octobre 2026, le siège du Conseil National du Patronat du Mali (CNPM) à Bamako a abrité les travaux du FDD6. Porté par le CICF et le PRTD-Mali, l'événement

a déployé une méthodologie participative articulant protocoles officiels, espaces d'exposition commerciale, animations pédagogiques, retours d'expériences territoriales et présentation de résultats de compétition d'innovation académique.

1. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture du FDD6 a réuni plus de 200 participants, parmi lesquels des hauts responsables publics, des élus, des chefs d'entreprise et des représentants des Partenaires techniques et financiers (PTF). Les différentes interventions ont permis de poser le cadre stratégique des travaux et de rappeler l'importance des initiatives locales dans la promotion du développement durable.

Parmi les intervenants, M. Albachar TOURÉ, maire de la Commune IV, a souhaité la bienvenue aux participants et remercié le CICF d'avoir choisi sa commune pour accueillir l'événement.

Prenant la parole au nom du président du Conseil national du patronat du Mali (CNPM), M. Thierno Saïkou Oumar BA a souligné que le changement climatique constitue une réalité incontournable. Il a insisté sur la nécessité de promouvoir l'innovation, notamment à l'échelle locale, de renforcer la sensibilisation et la formation, et de faciliter l'accès aux financements.

Mme BERTHÉ Minian BENGALY, Directrice Générale du CICF, a exprimé sa satisfaction d'accueillir les participants à la sixième édition du Forum. Revenant sur le parcours de cet événement consacré au développement durable au Mali, elle a rappelé qu'un territoire durable n'est pas un territoire exempt de difficultés, mais un territoire capable de rechercher et de mettre en œuvre des solutions concrètes aux problèmes rencontrés. Elle a ainsi souligné que le FDD6 devait favoriser l'émergence de propositions adaptées aux réalités des collectivités territoriales.

Enfin, M. Moussa DIARRA, représentant du ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable, a prononcé la dernière allocution et déclaré officiellement ouverts les travaux du FDD6.

La cérémonie protocolaire a été suivie d'une visite du « Village des solutions durables », espace d'exposition réunissant des entreprises et des start-ups proposant des solutions locales et adaptées aux besoins des territoires. Les solutions présentées portaient notamment sur les énergies renouvelables, la gestion des déchets, les transformations agroalimentaires, les foyers améliorés et les bio-intrants. Cette initiative a permis de mettre en valeur les solutions disponibles et d'illustrer leur potentiel de contribution aux efforts de développement durable des collectivités territoriales.

2. Dispositif d'animation inter panels

- **La rubrique Talk-shows**

Trois sessions de talk-show ont permis de vulgariser les concepts complexes de la finance et de la gouvernance environnementale :

- **Talk-show 1 : « Une Collectivité territoriale durable, c'est quoi exactement ?»**
- **Talk-show 2 : « Financement à impact - BNDA »** – Analyse des mécanismes de crédit vert agricole et des conditions d'éligibilité pour les coopératives et communes.
- **Talk-show 3 : « Financer son territoire – Coris Bank »** – Structuration des Partenariats Public-Privé (PPP).

- **Rubrique "Territoire à l'honneur"**

Cette séquence a mis en lumière un exemple concret d'initiative communale réplicable : les **« Mariages collectifs de la Commune I du District de Bamako »**. L'analyse de l'impact socio-économique de ce programme révèle son potentiel en matière d'inclusion et de solidarité. En prenant en charge les frais liés aux cérémonies de mariage, la commune allège le poids financier qui pèse sur les jeunes ménages en situation de précarité, favorise leur insertion sociale et contribue au renforcement de la cohésion communautaire. En réduisant ces contraintes financières, cette initiative peut également permettre aux nouveaux ménages de consacrer davantage de ressources au développement d'activités génératrices de revenus et à l'amélioration de leurs conditions de vie.

- **La rubrique temps de parole aux partenaires**

La sixième édition du Forum sur le développement durable (FDD6) a mis en évidence l'importance des partenariats et de la mobilisation collective dans la recherche de solutions aux défis environnementaux, économiques et sociaux auxquels le Mali est confronté.

Dans cette dynamique, la rubrique « Temps de parole aux partenaires » a offert un cadre d'expression aux structures engagées en faveur du développement durable. À cette occasion, **JIBICYCLE**, active dans la valorisation des déchets, ainsi que **la Société des Eaux Minérales du Mali (SEMM)**, ont pris la parole pour partager leurs expériences et mettre en lumière leurs contributions aux enjeux du développement durable.

- **Le village des solutions Locales**

Mis en place dans le cadre de la sixième édition du Forum sur le développement durable (FDD6), le « **Village des Solutions Locales »** est un espace d'exposition dédié à la promotion des innovations contribuant à la transition écologique et au développement durable des territoires. Il vise à valoriser les initiatives portées par les start-ups, les jeunes entreprises et les coopératives, en mettant en lumière des solutions concrètes, innovantes et adaptées aux besoins des collectivités territoriales.

Les solutions exposées couvrent plusieurs domaines, notamment l'économie circulaire, la valorisation et le recyclage des déchets, les énergies renouvelables, l'écoconstruction, l'agriculture durable, la biotransformation, la gestion de l'eau et l'efficacité énergétique.

À travers cet espace, le FDD6 entend renforcer la visibilité des initiatives locales, favoriser les échanges entre les porteurs de solutions et les acteurs territoriaux, et promouvoir des approches susceptibles de générer des retombées environnementales, économiques et sociales positives au bénéfice des populations.

Dans ce cadre, plusieurs entreprises ont pris part à l'exposition en présentant leurs produits et leurs solutions sur les stands aménagés à cet effet dont notamment **ECOTECH Mali, Djiginɛ-Sɔ, Mali Yiriden, Magida Services, Yiri Agri et Trésor des Abeilles**. Leur participation a contribué à mettre en valeur le savoir-faire local et à illustrer la diversité des initiatives entrepreneuriales en faveur du développement durable.

3. Cérémonie de clôture et remise des prix

La cérémonie de clôture a notamment été marquée par la remise officielle du trophée à l'École supérieure privée de Géologie et des Mines (ESPGM), lauréate du Challenge universitaire, ainsi que par la remise d'attestations de participation et d'enveloppes symboliques aux universités ayant pris part au concours.

Organisé dans le cadre du FDD6, le Challenge universitaire a mis à l'honneur la jeunesse, la recherche et l'innovation, à travers la présentation de projets portés par des étudiants de plusieurs institutions, notamment DELTA-C, UNIGDD, l'ESPGM et ABS Université. Cette initiative visait à rapprocher les compétences académiques des besoins concrets des collectivités territoriales, notamment dans le domaine de la transition écologique. À l'issue du concours, le premier prix a été attribué à l'ESPGM pour son projet intitulé **« Djèya Blon »**.

La cérémonie a également été l'occasion de distinguer trois entreprises partenaires — Fofy Industries, BMS SA et SanlamAllianz — en reconnaissance de leur contribution au Forum. Enfin, la lecture de la synthèse des travaux et des recommandations a permis de rappeler les principaux échanges, les enseignements retenus et les pistes d'action issues des deux journées du FDD6.

4. Couverture médiatique

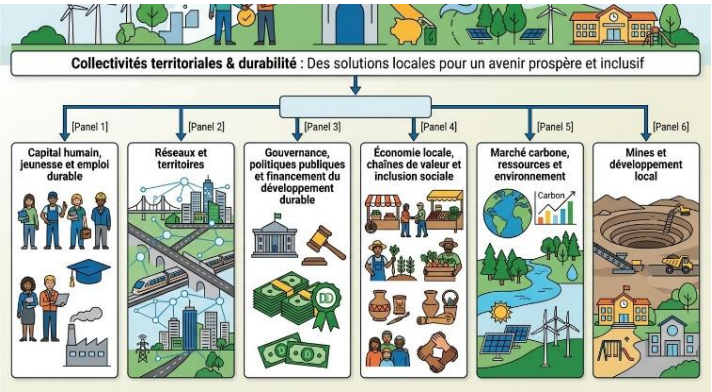
Au-delà des canaux de communication interne du CICF, la couverture médiatique de la sixième édition du Forum sur le développement durable (FDD6) a été coordonnée par **Spirit McCANN**, qui a assuré la coordination des activités de communication et la valorisation des temps forts de l'événement auprès des médias et du public. Cette démarche visait à renforcer la visibilité du Forum, à assurer la diffusion des principales activités et à promouvoir les échanges autour des enjeux du développement durable au Mali.

À travers la mobilisation des médias et la couverture des différentes séquences du Forum, cette action de communication a contribué à relayer les messages clés, à mettre en lumière les initiatives présentées et à valoriser la participation des partenaires, des intervenants et des acteurs engagés en faveur de la

transition écologique et du développement durable. Elle a ainsi participé au rayonnement du FDD6 et à la sensibilisation du public aux enjeux abordés durant cette sixième édition.

VII. RÉSUMÉ DES PANELS THÉMATIQUES

Les six panels du FDD6 ont constitué le cœur analytique du Forum. Leur articulation logique démontre qu'aucune durabilité territoriale n'est envisageable sans une approche intégrée couvrant le capital humain, l'aménagement du territoire, la finance verte, les chaînes de valeur, les marchés carbone et la gouvernance des ressources minières.



PANEL 1 : CAPITAL HUMAIN, JEUNESSE ET EMPLOIS DURABLES

Le premier panel du FFD6, modéré par M. Nouhoum DIAKITE consultant senior en RH, a porté sur le thème « Capital humain, jeunesse et emplois durables ». Avec la participation de M. Mamadou BAH, consultant senior et expert en développement économique, entrepreneuriat et insertion des jeunes, et de M. Drissa BALLO, représentant du ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle, les échanges ont mis en lumière un défi majeur : l'inadéquation entre les formations dispensées et les besoins réels du marché du travail. Au-delà de l'adaptation des programmes, les intervenants ont insisté sur l'urgence de renforcer la reconversion professionnelle des diplômés déjà en quête d'insertion. Comme l'a rappelé M. BALLO, « Avoir un parchemin est différent du fait d'avoir des compétences. »

Les débats ont également souligné la nécessité de privilégier les compétences opérationnelles, adaptées aux réalités économiques locales, et de faire des technologies émergentes, notamment l'intelligence artificielle, des leviers d'autonomisation pour les jeunes, les entrepreneurs et les acteurs ruraux, tout en anticipant les risques de substitution de certains emplois. Cette vision rejoint l'ambition d'un développement territorial inclusif, en cohérence avec les résolutions des Assises nationales de la Refondation.

Comme l'a résumé M. Mamadou BAH : La question stratégique n'est plus : "Comment trouver un emploi pour chaque jeune ?", mais surtout : "Comment créer les conditions territoriales permettant à chaque jeune de développer une compétence, de générer de la valeur et de créer son propre emploi durable ?"

Enseignements stratégiques

- Un emploi vert est qualifié de durable lorsqu'il crée une valeur économique mesurable, répond à un besoin communautaire réel, génère un revenu décent et résiste aux chocs climatiques.

- Les collectivités doivent intégrer dans leurs PDSEC des budgets dédiés aux centres de formation professionnelle aux métiers verts (maintenance des pompes solaires, transformation agroalimentaire, bio-digesteurs).

PANEL 2 : RÉSEAUX ET TERRITOIRES

Le deuxième panel du FFD6, consacré à la thématique « Réseaux et territoires », a été modéré par Mme Djaminatou KANOUTE, avec la participation de M. Sibiry TRAORÉ, Directeur général de l'Observatoire du dividende démographique, et de M. Amidou TRAORÉ, spécialiste de l'environnement.



Les échanges ont mis en évidence un enjeu central : le Développement durable des territoires repose sur une gestion concertée des ressources, une meilleure coordination des acteurs et le dépassement des cloisonnements administratifs. Cela implique de renforcer les partenariats entre l'État, les collectivités territoriales, le secteur privé et la société civile, tout en mobilisant des financements innovants et les technologies adaptées aux potentialités locales.

Les intervenants ont également insisté sur la nécessité de placer les ressources humaines, notamment les jeunes et les femmes, au cœur des stratégies de développement. Leur participation ne doit pas se limiter à l'exécution des projets, mais intervenir dès leur conception. L'élaboration de monographies territoriales, l'identification des potentialités locales et une planification inclusive constituent, à cet égard, des leviers essentiels pour améliorer la cohérence des actions et pérenniser les initiatives.

La principale leçon de ce panel est claire : aucun territoire ne peut se développer durablement dans l'isolement. La mise en réseau, la mutualisation des ressources et la redevabilité sont indispensables pour bâtir des territoires plus inclusifs, attractifs et résilients.

Enseignements stratégiques.

- Obligation de moderniser les PDSEC à travers des schémas d'aménagement intercommunaux intégrant les PAGF et PAGP.
- Utilisation des structures intercommunales comme véhicules juridiques pour passer des contrats de concession avec le secteur privé.

PANEL 3 : GOUVERNANCE, POLITIQUES PUBLIQUES ET FINANCE DURABLE



Le troisième panel de la première journée du FDD6, consacré à la « Gouvernance, aux politiques publiques et à la finance durable », a été modéré par M. Fousseni TRAORÉ, spécialiste de l'environnement, avec la participation de M. Boubacar Sidiki DEMBÉLÉ, spécialiste de l'environnement et de l'aménagement du territoire, et de M. Amidou GOÏTA, point focal du Fonds vert pour le climat (FVC). Les échanges ont mis en évidence la nécessité de promouvoir une gouvernance fondée sur des projets socialement acceptables, financièrement soutenables et respectueux de l'environnement. Les collectivités territoriales ont ainsi été invitées à aligner leurs plans de développement sur les priorités nationales, tout en veillant à leur adaptation aux réalités locales.

Les discussions ont particulièrement porté sur l'accès des collectivités aux financements climatiques, la mobilisation des ressources publiques et privées, ainsi que les exigences de transparence et de redevabilité. Les intervenants ont également souligné l'importance de renforcer la coordination entre les acteurs, le suivi des projets financés et la mesure de leurs impacts à long terme. Enfin, la prise en compte du genre, l'implication des jeunes et des communautés, ainsi que la valorisation des solutions endogènes ont été identifiées comme des leviers essentiels pour une transition écologique inclusive et durable.

L'enjeu majeur est de traduire les politiques publiques en actions concrètes sur les territoires, en facilitant l'accès aux financements verts et en garantissant des résultats durables au bénéfice des populations.

Enseignements stratégiques.

- Opérationnaliser des cellules techniques de montage de projets verts au sein des Conseils Régionaux pour alimenter le guichet FACI.
- Mise en place d'audits environnementaux annuels obligatoires pour valider l'exécution des budgets communaux.

PANEL 4 : ÉCONOMIE LOCALE, CHAÎNES DE VALEUR ET INCLUSION SOCIALE

Modéré par Mme Oumou N'TJI, Directrice générale de Faso Kaba, ce quatrième panel a réuni M. Thierno BA, Directeur général de Fofy Industries, M. Oumar SAMAKÉ, Directeur général d'Ecotech, et Dr Yenizie KONE, agroéconomiste.

Les échanges ont mis en lumière un enjeu central pour le développement économique du Mali : transformer les potentialités locales en richesses durables, en emplois et en opportunités économiques équitablement réparties.

- **De l'accès à la terre à la conquête des maillons les plus rentables**

Historiquement, les débats sur l'autonomisation économique des femmes et des jeunes se sont largement concentrés sur la sécurisation de l'accès au foncier, condition essentielle pour investir durablement et se prémunir contre les risques d'expropriation. Toutefois, les difficultés persistantes d'accès à la terre invitent à élargir les perspectives. Sans renoncer à l'enjeu foncier, il devient stratégique de positionner davantage les femmes et les jeunes sur les maillons à plus forte valeur ajoutée, notamment la transformation et la commercialisation, où se concentrent des opportunités majeures de revenus, d'entrepreneuriat et de création d'emplois.

- **Transformer localement pour capter davantage de valeur**

Les discussions ont souligné que la compétitivité des chaînes de valeur repose sur un ensemble de facteurs déterminants : la qualité des semences et des matières premières, la disponibilité de ressources humaines qualifiées, l'accès à une énergie fiable et abordable, la maîtrise des technologies de transformation, ainsi que la réduction des coûts de production et des pertes post-récolte.

Au-delà de la production, la conquête de marchés plus rémunérateurs exige le respect des normes de qualité et de sécurité sanitaire, l'innovation et une meilleure prise en compte des attentes des consommateurs. Ces exigences constituent des leviers essentiels pour renforcer la compétitivité des entreprises locales, améliorer la qualité des produits et accroître leur présence sur les marchés régionaux.

Positionnement stratégique

L'enjeu n'est plus seulement de produire davantage, mais de transformer mieux, de commercialiser plus efficacement et de conserver une plus grande part de la valeur ajoutée au sein des territoires.

Malgré l'important potentiel agricole et industriel des différentes régions du Mali, les producteurs restent confrontés à des obstacles qui limitent leur accès aux activités de transformation et leur capacité à tirer pleinement profit de la richesse qu'ils contribuent à créer.

Faire de l'inclusion économique un moteur de développement territorial

Le panel a également mis en évidence la nécessité de placer les femmes et les jeunes au cœur des stratégies de développement des filières. Cela suppose de renforcer leur accès aux compétences techniques et entrepreneuriales, aux équipements, aux technologies, au financement et aux opportunités d'affaires, tout en poursuivant les efforts de sécurisation foncière.

La valorisation des ressources locales doit ainsi s'inscrire dans une dynamique intégrée, capable de stimuler l'entrepreneuriat, de générer des emplois décents, de réduire les pertes post-récolte et de structurer des circuits de commercialisation compétitifs. Elle implique également une collaboration renforcée entre les collectivités territoriales, les entreprises, les producteurs et les autres acteurs des chaînes de valeur.

PANEL 5 : MARCHÉ CARBONE, RESSOURCES ET ENVIRONNEMENT

Comment faire passer les collectivités territoriales du statut de simples observatrices du marché carbone à celui de bénéficiaires directes des revenus issus de la vente de crédits carbone, sur les marchés réglementé et volontaire ?

Telle est la problématique au cœur d'un panel modéré par Mme BERTHE Minian BENGALY, Directrice générale du CICF, avec la participation de M. Madou DIALLO, Coordinateur du PRTD, et de M. Ousmane SAMASSEKOU, Directeur général de Katènè Kadji.



Les échanges ont porté sur le potentiel économique et environnemental du marché carbone au service du développement local au Mali. Une attention particulière a été accordée à la restauration des terres, à l'agroforesterie ainsi qu'à la participation des collectivités territoriales, des jeunes et des femmes à la conception et à la mise en œuvre de projets générateurs de crédits carbone.

Les fondamentaux du marché carbone et de la restauration des terres

Un crédit carbone correspond à une tonne de dioxyde de carbone (CO_2) réduite, évitée ou absorbée. Pour démontrer les résultats d'un projet, il est nécessaire d'établir une situation de référence (*baseline*) avant sa mise en œuvre, afin de mesurer les effets réels des activités réalisées.

Dans le domaine de la restauration des terres, le potentiel de stockage du carbone est évalué principalement à deux niveaux : dans les sols et dans la biomasse, notamment les arbres, les vergers et les autres formations végétales.

La crédibilité des projets repose également sur des dispositifs de mesure, de notification et de vérification (MRV), essentiels pour documenter les résultats obtenus et renforcer la confiance des acheteurs de crédits carbone. Les échanges ont notamment évoqué les exigences de standards internationaux tels que Verra et Gold Standard.

Des opportunités économiques pour les collectivités et les acteurs locaux

La restauration des terres regroupe les initiatives visant à reconstituer le couvert végétal, à réhabiliter les sols et à préserver les écosystèmes. Au-delà de leurs bénéfices environnementaux, ces initiatives peuvent représenter une source de financement pour le développement des territoires.

L'un des principaux défis réside dans la structuration des petites initiatives, souvent portées par des jeunes, des coopératives ou des communautés locales, qui disposent rarement des moyens techniques et financiers nécessaires pour accéder individuellement au marché carbone. L'approche programmatique permet de regrouper plusieurs initiatives au sein d'un même projet, afin de mutualiser les coûts et de faciliter leur accompagnement.

La vente des crédits carbone pourrait ainsi permettre de transformer les investissements consacrés à la restauration des terres en revenus complémentaires pour les acteurs locaux. Pour les collectivités territoriales, l'enjeu est de pouvoir mobiliser ces ressources et les réinvestir dans les services sociaux de base et les priorités de développement local.

Expériences, perspectives institutionnelles et mobilisation des porteurs de projets

Les expériences internationales évoquées, notamment celle de projets énergétiques au Maroc, illustrent les possibilités de mobilisation du marché carbone pour soutenir des investissements à vocation environnementale. Les échanges ont également abordé les perspectives de coopération dans le cadre de l'article 6 de l'Accord de Paris.

Au Mali, des discussions avec plusieurs pays partenaires, dont le Japon, la Norvège, Singapour et la Suisse, ainsi qu'avec des acteurs privés, ouvriraient des perspectives pour le développement de projets carbone.

Par ailleurs, des appels à candidatures numériques sont envisagés afin d'identifier, de structurer et d'accompagner des porteurs de projets locaux, notamment dans les domaines de l'énergie, de la gestion des déchets, de l'eau et de l'agroforesterie.

La sécurisation de ces initiatives constitue également un enjeu majeur. Pour prévenir les conflits liés à l'accès et à l'utilisation des ressources naturelles, les interventions doivent s'appuyer sur des mécanismes de gestion rigoureux, en cohérence avec le cadre juridique national, notamment la Loi d'Orientation Agricole (LOA).

Enjeu majeur

Les échanges ont mis en évidence une perspective importante pour le développement local au Mali : faire du marché carbone un levier de financement de la restauration des terres et de la transition écologique, tout en renforçant la participation des collectivités territoriales et des acteurs communautaires. La concrétisation de cette ambition dépendra notamment de la capacité à structurer

des projets crédibles, à garantir la traçabilité des résultats environnementaux et à assurer une répartition transparente et équitable des revenus générés.

PANEL 6 : MINES ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

Modéré par M. Salif TRAORÉ, Directeur général de LEGES qui avait comme invités Mme DIENTA Ilham Ait Addi, ingénieure géologue, PDG de Ciwara Invest et Deputy Director Project PACT/MOST (Mali, Sénégal et Guinée) et M. Lahaou M. TOURE, ingénieur minier, OREZONE Drilling, le dernier panel du FDD6 a suscité beaucoup d'intérêt.



Le secteur minier occupe une place importante dans l'économie nationale, avec une contribution au PIB estimée à 9,5 % en 2024, selon les notes faisant référence à l'ITIE. Toutefois, au-delà des recettes générées à l'échelle nationale, les retombées économiques et sociales de l'activité minière restent un enjeu majeur pour les territoires qui accueillent les opérations d'extraction.

Les échanges du panel ont ainsi porté sur une question fondamentale : comment faire de l'exploitation minière un véritable moteur de développement local, tout en limitant ses impacts environnementaux et sociaux ?

Trois leviers principaux ont été abordés : l'opérationnalisation du Fonds de développement local minier (FDLM), le renforcement du contenu local et la restauration des terres après l'exploitation minière.

Principaux enseignements des échanges

Renforcer le contenu local pour développer les entreprises maliennes

M. Lahaou M. TOURE a souligné la nécessité de dépasser la perception des sociétés minières comme de simples acteurs de destruction de l'environnement. Il a insisté sur l'importance d'une meilleure compréhension des responsabilités respectives des entreprises minières, des collectivités territoriales et des communautés.

Le développement du contenu local constitue, à cet égard, un levier important pour renforcer les compétences des entreprises maliennes, favoriser leur accès aux marchés liés à l'activité minière et créer des synergies entre les acteurs économiques nationaux et les sociétés d'exploitation.

L'enjeu est de faire en sorte que les activités minières génèrent davantage d'opportunités pour les entreprises locales, contribuent à la création d'emplois et renforcent les capacités économiques des territoires.

Faire du Fonds de développement local minier un véritable instrument de développement territorial

Le Fonds de développement local minier (FDLM) représente un mécanisme important pour renforcer les retombées de l'activité extractive au bénéfice des collectivités et des populations concernées.

Cependant, son efficacité dépend de l'utilisation effective des ressources conformément à leur destination. Il est donc essentiel de veiller à ce que les financements mobilisés soutiennent des projets répondant aux priorités réelles des territoires, avec une attention particulière portée aux besoins des communautés.

Une gestion rigoureuse, transparente et orientée vers les résultats permettrait de renforcer la confiance entre les sociétés minières, les collectivités territoriales et les populations, tout en améliorant l'impact des investissements sur le développement local.

Inscrire la restauration des terres dans une logique de responsabilité et de durabilité

La restauration des terres constitue un autre enjeu majeur du développement minier durable. Les activités extractives peuvent transformer durablement les écosystèmes, ce qui rend indispensable la planification et le suivi des opérations de réhabilitation environnementale.

Selon les éléments évoqués par Mme DIENTA, les sociétés minières assurent un suivi de la restauration pendant une période de 12 à 24 mois après la fermeture de la mine, avant que le suivi ne revienne aux populations. Cette situation soulève la question de la continuité des dispositifs de surveillance et de la capacité des communautés à assurer durablement la gestion des espaces restaurés.

Il apparaît donc nécessaire de renforcer les mécanismes de suivi, de responsabiliser les différents acteurs et de favoriser une appropriation locale des initiatives de restauration, afin que les bénéfices environnementaux puissent se maintenir au-delà de la période d'intervention des entreprises.

Une collaboration tripartite au service des territoires

Un message fort ressort des échanges : **le développement local minier ne peut reposer sur un acteur unique.** Il exige une collaboration structurée entre l'État, les collectivités territoriales et le secteur privé, dans un esprit de dialogue, de respect mutuel et de responsabilité partagée.

Les sociétés minières peuvent contribuer au financement et à la réalisation de projets structurants. Les collectivités territoriales doivent, pour leur part, exprimer les besoins des populations, définir leurs priorités et assurer une gouvernance efficace des ressources mises à leur disposition. L'État joue un rôle essentiel dans l'encadrement, la régulation et le suivi des engagements de chaque partie.

Cette approche tripartite doit permettre de mieux articuler les investissements miniers avec les besoins locaux, de développer les entreprises maliennes et de renforcer les retombées économiques, sociales et environnementales de l'exploitation minière.

En résumé, le secteur minier ne peut être considéré comme un véritable moteur de développement que si ses retombées bénéficient concrètement aux territoires et aux populations qui accueillent les activités extractives.

Le renforcement du contenu local, la bonne utilisation du Fonds de développement local minier et la restauration durable des terres constituent trois leviers complémentaires pour atteindre cet objectif.

VIII. RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

L'ensemble des restitutions thématiques débouche sur un corpus de recommandations opérationnelles à l'attention des acteurs de la gouvernance locale transcrites en substance dans le tableau ci-dessous.

Axe stratégique	N°	Recommandations	Actions prioritaires	Acteurs responsables / cibles
Axe 1 : Cadre institutionnel, gouvernance territorialisée et synergie multi-acteurs	1	Instaurer un dialogue tripartite entre l'État, les collectivités territoriales et le secteur privé.	Formaliser des cadres locaux de concertation ; co-construire des projets territoriaux durables ; renforcer le contenu local, notamment dans le secteur minier ; promouvoir la veille citoyenne.	État, collectivités territoriales, secteur privé, OSC
	2	Optimiser la mobilisation des ressources et la structuration de projets bancables.	Renforcer les capacités des collectivités territoriales à concevoir et structurer des projets à impacts social, économique et environnemental, éligibles aux financements publics et privés.	Collectivités territoriales, PTF
Axe 2 : Capital humain, employabilité des jeunes et compétences d'avenir	3	Aligner la formation professionnelle sur les besoins du marché et de la transition durable.	Adapter les formations aux besoins des entreprises ; promouvoir l'alternance et les stages ; développer la reconversion vers les métiers verts et les technologies durables.	État, secteur privé, PTF
	4	Renforcer la sensibilisation et la formation aux mécanismes climatiques (MRV et marché carbone).	Former et sensibiliser les citoyens, les élus, les jeunes et les entreprises à la Mesure, au Rapportage et à la Vérification (MRV), afin de faciliter leur compréhension et leur accès aux opportunités du marché carbone.	État, OSC, PTF
Axe 3 : Finance durable et marché carbone	5	Opérationnaliser l'accès aux financements verts et au marché carbone.	Structurer des projets de restauration des terres et de réduction des émissions ; établir des situations de référence (Baseline) fiables ; mobiliser les financements climatiques.	État, PTF, secteur privé
	6	Financer l'innovation et l'entrepreneuriat local.	Mobiliser des mécanismes de finance à impact pour soutenir les micros, petites et moyennes entreprises (MPME), les jeunes innovateurs et les initiatives communautaires.	Secteur privé, PTF

Axe 4 : Compétitivité des chaînes de valeur et économie locale	7	Renforcer la compétitivité des filières économiques territoriales.	Réduire les coûts énergétiques ; promouvoir les technologies propres ; améliorer le respect des normes, les capacités de conservation et l'accès aux marchés.	Secteur privé, collectivités territoriales, PTF
	8	Valoriser les opportunités de l'économie verte et circulaire.	Transformer les enjeux liés aux déchets et à la dégradation des sols en activités génératrices de revenus et d'emplois inclusifs.	Collectivités territoriales, OSC, secteur privé
Axe 5 : Sensibilisation, capitalisation et suivi-évaluation	9	Promouvoir l'inclusion sociale et la réplication des bonnes pratiques.	Sensibiliser les communautés ; documenter et diffuser les initiatives locales réussies ; renforcer la participation des jeunes et des femmes.	OSC, collectivités territoriales, PTF
	10	Institutionnaliser un mécanisme de suivi post-forum sous l'impulsion du CICF.	Mettre en place un comité chargé du pilotage, de la coordination, de la mise en œuvre et du suivi-évaluation des recommandations du FDD6.	CICF / Comité de suivi

DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI

ÉLÉMENT DE SUIVI	MODALITÉS PROPOSÉES
PILOTAGE	CICF / Comité de suivi
COORDINATION	Concertation entre les acteurs concernés par chaque axe
PLANIFICATION	Définition des activités, des responsables et des échéances
INDICATEURS	Définition d'indicateurs mesurables pour chacune des recommandations
MOBILISATION DES RESSOURCES	Identification des financements et des partenaires nécessaires
ÉVALUATION	Suivi périodique de l'état d'avancement et des résultats obtenus

IX. CONCLUSION

La sixième édition du Forum du Développement Durable (FDD6), organisée les 6 et 7 octobre 2026 à Bamako autour du thème « **Collectivités territoriales et durabilité : des solutions locales pour un avenir prospère et inclusif** », a constitué un cadre d'échanges entre les acteurs publics, les collectivités territoriales, le secteur privé, les partenaires techniques et financiers, les experts et les représentants de la société civile.

Les travaux des six panels ont mis en évidence plusieurs enjeux majeurs du développement territorial durable au Mali : le renforcement du capital humain et de l'emploi des jeunes, la coordination des acteurs territoriaux, l'amélioration de la gouvernance locale, le financement du développement durable, la compétitivité des chaînes de valeur, la restauration des terres et les retombées locales de l'exploitation minière.

Les échanges ont également souligné la nécessité de mieux adapter les politiques publiques aux réalités locales, de renforcer les capacités des collectivités territoriales en matière de planification et de montage de projets, et de favoriser une participation effective des jeunes, des femmes, des entreprises et des communautés à la conception et à la mise en œuvre des initiatives de développement.

Toutefois, la portée du Forum dépendra de la capacité des parties prenantes à traduire les recommandations formulées en actions concrètes, assorties de responsabilités clairement définies, d'échéances réalistes, de ressources mobilisables et d'indicateurs mesurables. La mise en place d'un mécanisme de suivi, coordonné par le CICF avec les acteurs concernés, devra permettre d'apprécier régulièrement l'état d'avancement des engagements et les résultats obtenus.

En définitive, le FDD6 ouvre une perspective de renforcement de la coopération entre l'État, les collectivités territoriales, le secteur privé et les partenaires techniques et financiers. La concrétisation de cette dynamique devra contribuer à promouvoir des territoires plus résilients, plus inclusifs et capables de créer des activités économiques et des emplois durables au bénéfice des populations maliennes.

X. REMERCIEMENTS

Le Centre International pour le Conseil et la Formation (CICF), organisateur du Forum du Développement durable, adresse ses remerciements institutionnels et sa profonde gratitude à l'ensemble des acteurs ayant contribué au succès d'ingénierie et d'organisation de cette 6e édition.

Partenaires institutionnels et stratégiques

- Le Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable (MEADD) ;
- L'Agence de l'Environnement et du Développement durable (AEDD) ;
- Le Conseil National du Patronat du Mali (CNPM) pour son leadership et la mise à disposition de ses infrastructures ;
- Le Projet de Restauration des Terres Dégradées au Mali (PRTD-Mali) et la Banque Mondiale pour leur partenariat technique et financier ;
- La Fédération Nationale des Consultants du Mali (FENACOM) et l'Association des Municipalités du Mali (AMM).

Sponsors et Partenaires financiers

- LA BANQUE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE (BNDA) ;
- CORIS BANK INTERNATIONAL (CBI) ;
- LA BANQUE MALIENNE DE SOLIDARITÉ (BMS SA) ;
- LA BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU MALI (BDM SA) ;
- FOFY INDUSTRIES SA ;
- 6C DISTRIBUTION ;
- APBEF
- INFUSION SAHEL
- MOULINA SARL
- SANLAMALLIANZ
- SEMM
- SPIRIT MCCANN
- ORZONE
- AFG ASSURANCES
- SELECTION IMMO
- HAMMAM ZEINA
- L'ensemble des entreprises exposantes du Village des Solutions Durables.

Intervenants, Universités et Acteurs du savoir

- Les modérateurs, experts nationaux et panélistes pour la haute tenue scientifique de leurs contributions ;

- Les autorités universitaires et les équipes étudiantes du Challenge universitaire (DELTA-C, UNIGDD, ESPGM, ABS Université) ;
- Les élus locaux, Maires et cadres territoriaux venus des différentes régions du Mali ;
- L'ensemble des 200 participants pour la qualité de leurs engagements interactifs.

XI. ANNEXES

- **Liste des participants**
- **Liste du comité d'organisation**

